



Chambre des communes
CANADA

Comité spécial sur la mission canadienne en Afghanistan

AFGH • NUMÉRO 015 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 27 octobre 2010

—
Président

M. Garry Breitkreuz

Comité spécial sur la mission canadienne en Afghanistan

Le mercredi 27 octobre 2010

• (1600)

[Traduction]

Le président (M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC)): La quinzième séance du Comité spécial sur la mission canadienne en Afghanistan est ouverte. Nous poursuivons notre étude de la mission canadienne en Afghanistan.

J'aimerais d'abord vous rappeler le teneur de la motion qu'a adoptée le comité. Il a été convenu que le comité invite le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Défense nationale et le chef d'état-major de la Défense à comparaître le mercredi 27 octobre 2010 afin de faire le point sur le déroulement de la mission canadienne en Afghanistan.

Nous accueillons donc aujourd'hui le ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lawrence Cannon, le ministre de la Défense nationale, l'honorable Peter MacKay et le chef d'état-major de la Défense, le général Walter Natynczyk.

Soyez les bienvenus, messieurs.

Je pourrais peut-être commencer par vous, monsieur Cannon. Le comité souhaite que vos déclarations préliminaires ne soient pas trop longues. Normalement, nous vous aurions accordé 10 minutes, mais si vous pouvez être plus bref, nous vous en saurions gré; nous aurions alors plus de temps pour les questions. Je suis désolé de n'avoir pu vous le dire plus tôt.

Vous avez la parole, quand vous serez prêt.

L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Affaires étrangères): Merci, monsieur le président.

Nous avons reçu votre message et j'espère pouvoir faire ma déclaration en sept minutes.

[Français]

Monsieur le président, c'est un plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui pour mettre les distingués membres du comité au courant des développements de la mission canadienne en Afghanistan. J'aimerais tout d'abord souligner le travail des Forces canadiennes et rendre hommage aux hommes et aux femmes en uniforme qui ont été blessés dans l'exercice de leurs fonctions en Afghanistan, en particulier à ceux et celles qui ont sacrifié leur vie pour le Canada et leurs compatriotes.

[Traduction]

Je tiens également à saluer nos spécialistes du développement, nos diplomates et nos experts du renforcement des capacités, qui s'efforcent d'améliorer la vie des Afghans et les moyens d'action de leur gouvernement, et ce, dans des conditions difficiles et souvent dangereuses.

Et je ne saurais passer sous silence la visite que le Comité spécial a effectuée en Afghanistan. Il appert de votre rapport que vous avez constaté par vous-mêmes l'importance du travail accompli par le

Canada, et celle de renforcer les liens entre le gouvernement afghan et la population.

[Français]

La situation de l'Afghanistan demeure instable, mais les événements marquants survenus depuis la fin du trimestre faisant l'objet du rapport, dont il sera question dans le prochain rapport, représentent d'importants indicateurs de progrès. Par exemple, le 20 juillet dernier a eu lieu la Conférence internationale de Kaboul sur l'Afghanistan. Plus de 70 pays partenaires, organisations régionales et internationales et institutions financières ont participé à la Conférence de Kaboul, dirigée par l'Afghanistan et coprésidée par les Nations Unies. Cet événement a constitué un important pas en avant pour ce qui est de la capacité accrue du gouvernement afghan de rendre son pays sécuritaire et stable et de mener sa reconstruction.

• (1605)

[Traduction]

Le plan adopté à la conférence prévoit des priorités réalistes visant à offrir aux Afghans un pays plus sécuritaire, plus prospère et plus démocratique. Mais surtout, il donne des échéances claires au gouvernement afghan pour l'exercice de ses responsabilités principales, soit la protection de sa population, l'édification de son économie et la réforme de ses institutions et des ses services.

Nous attendons également les résultats des élections législatives à la Chambre basse, qui ont eu lieu le 18 septembre. Même si elles ont été marquées par de nombreux incidents attribuables aux insurgés, elles n'ont tout de même pas été la cible d'une attaque majeure d'importance. Plus de 90 p. 100 des bureaux de scrutin sont demeurés ouverts dans l'ensemble du pays, et des millions d'Afghans ont participé aux élections, soit comme candidats, militants, travailleurs ou électeurs.

[Français]

Même s'il est encore trop tôt pour se prononcer sur le résultat des élections, il faut remarquer que le gouvernement afghan et ses organes électoraux ont démontré qu'ils étaient davantage à même de planifier la tenue d'élections et d'assurer que les électeurs pouvaient exercer leur droit de vote. Cependant, au moment d'annoncer les résultats préliminaires, le 20 octobre dernier, on a signalé de nombreuses fraudes électorales et rejeté 1,3 million de bulletins de vote sur un total de 5,6 millions de bulletins exprimés.

Nous nous réjouissons des efforts déployés pour renforcer la capacité des organismes électoraux afghans. Le Canada et la communauté internationale accueillent favorablement l'engagement que le gouvernement de l'Afghanistan a pris à la Conférence de Kaboul de poursuivre ses réformes électorales pour renforcer son processus électoral. Un événement digne de mention, en particulier durant ce trimestre, est l'Assemblée consultative nationale pour la paix, la jirga de la paix, qui a eu lieu à Kaboul du 2 au 4 juin. Cette assemblée a réuni quelque 1 600 Afghans, dont 20 p. 100 étaient des femmes.

[Traduction]

Elle a marqué une étape importante dans l'établissement d'une paix durable en Afghanistan.

Le jour de la Jirga qui coïncidait avec le passage à Kaboul de bon nombre d'entre vous, les Forces nationales de sécurité de l'Afghanistan ont déjoué une attaque lancée par des insurgés. Voilà qui témoigne des progrès accomplis au chapitre du renforcement des capacités de ces Forces. Lors de cette assemblée, on a notamment convenu de créer le Haut conseil de la paix, chargé de diriger le processus de paix et de réconciliation. Le président Karzaï a honoré cette promesse le 28 septembre lorsqu'il a révélé l'identité des membres de ce conseil.

Nous avons toujours dit que la réconciliation doit être menée par les Afghans, et le Canada et la communauté internationale se tiennent prêts à les appuyer dans le cadre généralement reconnu par la communauté internationale.

[Français]

Comme vous le savez, la mission canadienne en Afghanistan est fondée sur six priorités distinctes et interreliées ainsi que sur trois projets de premier plan.

L'amélioration des services essentiels était le grand thème du neuvième rapport trimestriel portant sur la période du 1^{er} avril au 30 juin 2010.

Durant cette période, deux autres objectifs établis par le gouvernement du Canada en 2008 pour orienter nos activités et investissements en Afghanistan ont été atteints.

La superficie déminée et débarrassée des débris de guerre couvre maintenant plus de 500 km².

De plus, deux projets d'infrastructure touchant la prison de Sarpoza sont maintenant terminés, pour un total de 19 projets d'infrastructure.

[Traduction]

En ce qui concerne les efforts déployés en matière de formation et d'encadrement, le Centre de formation de l'Équipe de reconstruction provinciale à Kandahar a donné une formation de base à 87 agents de la Police nationale afghane. Les Afghans commencent à voir les résultats positifs de nos efforts dans le domaine de la sécurité. Selon une enquête menée récemment dans la province de Kandahar, 60 p. 100 des Kandaharis se considèrent maintenant en sécurité dans leurs communautés, et 46 p. 100 voient une amélioration dans la sécurité. Seulement un Kandahari sur six estime que la situation de sécurité s'est aggravée.

En terminant, monsieur le Président, nous devons toujours nous rappeler que nous tentons d'aider les Afghans à reconstruire leur pays alors que la guerre fait encore rage. Même si les progrès ont été lents, nous ne devons pas oublier d'où nous sommes partis.

[Français]

Notre engagement à l'égard du peuple afghan est clair. Le Canada travaille plus fort que jamais avec les Afghans et collabore plus étroitement avec la communauté internationale pour créer les conditions propices à l'éclosion d'une société afghane plus prospère, plus sécuritaire et mieux dirigée.

Merci, monsieur le président.

Merci, chers collègues.

• (1610)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup. Cela vous a pris moins de sept minutes.

Monsieur MacKay, si vous avez une déclaration préliminaire à faire, allez-y.

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Défense nationale): Merci, monsieur le président.

Je tenterai d'être aussi bref et de ne pas répéter les propos de mon collègue.

Messieurs les membres du comité, chers collègues, c'est toujours un plaisir pour moi d'être ici avec le ministre Cannon, le chef d'état-major de la Défense, le général Walt Natynczyk, et vous tous pour discuter des faits récents concernant la mission canadienne en Afghanistan.

Récemment, j'ai eu l'occasion de retourner en Afghanistan en compagnie du ministre Blackburn et du général Natynczyk. Je qualifierai cette visite d'extraordinaire et de remarquable compte tenu des progrès dont nous avons été témoins dans divers domaines. Ces progrès étaient les plus notables dans le domaine de la formation. Nous nous sommes rendus à Kaboul pour faire une visite du cours d'état-major des officiers subalternes, qui est l'une des mesures les plus importantes entreprises par le Canada pour mettre sur pied les capacités des Forces de sécurité nationales afghanes, autant la police que l'armée. Nous avons également visité le chantier de construction d'un nouvel immeuble financé par le Canada et destiné à accueillir ce cours.

Nous sommes ensuite allés au Camp Nathan Smith, où notre Équipe de reconstruction provinciale fournit une formation essentielle aux membres de la police afghane, ainsi qu'au personnel des services correctionnels et du système judiciaire. Et cet endroit est l'épicentre des efforts du Canada en matière de reconstruction et de développement, ainsi qu'un centre de formation important.

[Français]

On ne peut qu'admirer les efforts que consacre l'équipe pangouvernementale en vue d'aider le peuple afghan à renforcer ses institutions et à accroître l'efficacité de ses mécanismes de gouvernance. C'est toujours un honneur et un privilège, quelle que soit l'occasion, de voir de ses propres yeux le travail extraordinaire qu'accomplissent les hommes et les femmes des Forces canadiennes, ainsi que leurs collègues civils, au nom de notre pays. Leur dévouement à l'égard de la mission est vraiment remarquable. Ils ont tous en commun la ferme volonté de corriger la situation et d'améliorer réellement la vie des Afghans.

[Traduction]

Nous avons rencontré le représentant du Canada à Kandahar, Tim Martin, qui nous a présenté un excellent aperçu des changements positifs qu'il a constatés depuis qu'il travaille avec l'ERP, avec Bill Harris, le représentant supérieur des États-Unis. Ils travaillent en étroite collaboration, ainsi qu'avec notre personnel militaire, bien sûr, y compris avec Dean Miller.

Mais comme le savent tous les membres du comité, notamment parce que vous êtes allés en Afghanistan vous-mêmes, la motion parlementaire nous oblige à préparer le retrait de nos forces et la fin de notre mission de combat en Afghanistan. Je sais que le général Natynczyk parlera de la transition de la mission et de la logistique dans quelques instants.

Cela dit, l'engagement des hommes et des femmes des Forces canadiennes à l'égard des tâches qu'on leur donne à accomplir et de l'effort pangouvernemental est plus ferme que jamais. Après tout, il nous reste encore neuf mois, et je crois pouvoir dire que la coopération et la motivation de nos militaires sont exceptionnelles.

Notre mission en Afghanistan en est à un stade crucial, et on peut s'attendre à ce que d'importants événements s'y produisent au cours des prochains mois. Nous entendons souvent des expressions comme « points de bascule », « être proactif » et « prendre l'initiative », et les forces de la coalition ont justement pris l'initiative sur le terrain en Afghanistan. C'est que nous ont dit les plus haut placés dans la chaîne de commandement, notamment le général Petraeus, des gradés des Forces canadiennes et des leaders afghans.

Jusqu'en juillet 2011, les Forces canadiennes demeureront totalement déterminés à diriger le volet essentiel que constitue la sécurité dans le cadre de la mission afghane. C'est donc pendant neuf mois encore. Certaines tâches déterminantes restent à accomplir, et nos hommes et nos femmes en uniforme, autant ceux qui sont sur place que ceux qui s'appêtent à partir pour le théâtre des opérations, devront travailler très forts.

La mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité, les efforts internationaux de développement et le gouvernement de l'Afghanistan sont de plus en plus axés sur la formation et le mentorat des Forces de sécurité nationales afghanes. Comme en témoigne le dernier rapport trimestriel sur la mission, d'importants progrès sont réalisés à cet égard. Je sais qu'on ne permet habituellement pas les accessoires, mais je recommande la lecture de ce rapport à tous les membres du comité et à tous les Canadiens, d'ailleurs. Ce rapport décrit de façon simple et directe les progrès qui ont été réalisés; mais je me concentrerai sur la formation.

De concert avec nos partenaires de la Force internationale d'assistance à la sécurité, nous nous concentrons de plus en plus sur l'établissement d'un leadership fort et durable au sein des Forces de sécurité nationales afghanes, grâce à nos efforts en matière de formation et de mentorat. Dans le cadre du mentorat, nos militaires travaillent coude à coude avec les Afghans dans la planification, l'exécution et la réalisation d'importantes opérations militaires.

Les membres de l'Armée nationale afghane sont toujours plus nombreux et compétents, et la confiance des Afghans en cette importante institution nationale s'est accrue. D'ailleurs, et pendant notre dernière visite, on nous a dit que les soldats afghans qui patrouillent avec l'appui des Forces canadiennes réussissent à obtenir des informations cruciales dans de nombreux villages. On leur fait part de renseignements vitaux qui les aident à prévoir, à prévenir et à interrompre les attaques des talibans.

Par exemple, on nous a dit que les Forces canadiennes assurent le mentorat d'une brigade complète de 4 500 militaires et qui fait partie

du 205^e Corps de l'Armée nationale afghane et qui est considérée comme l'une des brigades les plus expérimentées sur le plan opérationnel et les plus actives de toute l'ANA. Nous travaillons donc avec l'une des brigades qui compte parmi les plus compétentes et professionnelles du pays.

Une armée nationale afghane bien dirigée, bien entraînée et bien équipée est essentielle pour l'obtention d'un Afghanistan sécuritaire et démocratique. Vous avez probablement déjà entendu dire que sans formation, il n'y a pas de transition. C'est devenu le leitmotiv en Afghanistan récemment. En formant une armée capable et professionnelle, on s'assure qu'elle pourra continuer de faire le travail que nous faisons.

● (1615)

[Français]

Les opérations en cours, qui regroupent fréquemment la Force internationale d'assistance à la sécurité, les Forces canadiennes et leurs collègues afghans, désorganisent considérablement les insurrections. De plus, la superficie des zones peuplées protégées s'étend sans cesse dans la province de Kandahar. Il y a un peu moins de deux semaines, le ministre Cannon et moi-même avons rencontré quelques-uns de nos collègues des pays membres de l'OTAN. Nous pouvons vous assurer qu'une ferme résolution anime les membres de l'alliance et qu'ils sont convaincus que les opérations en Afghanistan sont sur la bonne voie. J'ajouterais que nos alliés et partenaires sont aussi décidés que nous à assurer le succès de cette mission.

[Traduction]

Monsieur le président, les hommes et les femmes des Forces canadiennes continuent d'accomplir un travail formidable en Afghanistan. Sans faire dans le sentimentalisme, je crois pouvoir dire qu'ils représentent leur génération avec éclat; en tablant sur les traditions de notre pays, de façon constructive et humanitaire, ils apportent la sécurité par le biais d'une collaboration militaire active avec nos alliés et de l'approche pangouvernementale qui, d'ailleurs, fait des émules à l'étranger.

Même si la situation est complexe et changeante en Afghanistan, j'ai la conviction de voir le succès se dessiner à l'horizon. Je crois que les Afghans et nos alliés partagent cet optimisme prudent dont nous avons vu des preuves tangibles pendant notre visite.

Nous faisons partie d'un petit groupe de pays qui font le gros du travail dans ce pays, et les Canadiens peuvent en être fiers. Le plus beau compliment qu'on puisse faire à un soldat canadien, c'est de le remercier et de lui rappeler qu'il reste fidèle aux générations précédentes qui ont participé aux conflits en Europe, en Corée et ailleurs, là où les soldats canadiens se sont toujours distingués.

Je vous remercie et je serai heureux de répondre à vos questions.

[Français]

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci, beaucoup, monsieur, d'avoir été si succinct.

Général Natynczyk, vous avez la parole.

Général Walter Natynczyk (chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale): Merci et bonjour monsieur le président et messieurs les membres du comité.

C'est avec plaisir que je comparais devant vous aujourd'hui.

[Français]

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à la mission en Afghanistan et du soutien que vous démontrez envers les Forces canadiennes. Je tiens à vous remercier de votre visite en Afghanistan en juin dernier. Les militaires canadiens vous en sont reconnaissants.

[Traduction]

Je crois que ces visites sont fort importantes. Comme nous le disons souvent dans les forces armées, plus on est loin du champ de bataille, moins on comprend. Lorsqu'on se rend en Afghanistan, on constate directement de quoi retourne la situation et à quel point les choses ont changé.

En effet, en raison de l'augmentation des troupes américaines, les choses évoluent rapidement en Afghanistan. Elles ont même évolué depuis votre visite au printemps. Depuis votre visite, les États-Unis continuent d'accroître leurs effectifs sur le terrain. L'an dernier, 3 000 soldats, la plupart Canadiens, servaient sous l'égide de l'OTAN dans la province de Kandahar ainsi que trois bataillons, ou kandaks, de l'Armée nationale afghane.

À l'heure actuelle, les effectifs de l'OTAN dans la province de Kandahar sont quatre fois plus imposants, et dix autres bataillons de l'Armée nationale afghane se sont joints à eux. Avec cette augmentation des effectifs, on a pu disposer de davantage de moyens pour modifier l'orientation de la mission. Pour la première fois, l'OTAN s'approche finalement du moment où elle disposera d'une concentration de troupes et de capacités suffisantes pour mettre en oeuvre une stratégie efficace de contre-insurrection et de lutte contre le terrorisme.

En outre, grâce à la mission que l'OTAN a entreprise afin d'entraîner les forces afghanes, j'ai constaté l'amélioration continue des capacités et du leadership de l'Armée afghane. Les soldats afghans ont toujours fait preuve de bravoure, mais maintenant, ils assument de plus grandes responsabilités. En effet, ils assurent de plus en plus souvent eux-mêmes la planification et le commandement de leurs opérations.

Lors de notre visite le jour de l'Action de grâce, il était fort éloquent de voir les commandants de compagnies et de bataillons afghans s'adresser au ministre ainsi qu'à moi-même pour nous informer de la situation tactique dans les districts de Panjwaii et de Dand.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire et que la tâche ne sera pas facile, des signes encourageants montrent que la situation de la mission pourrait être en voie de s'améliorer, et nous commençons aussi à constater certains signes de progrès. Nous sommes reconnaissants au personnel civil et militaire déployé en Afghanistan pour les changements que nous constatons. Ils accomplissent un travail remarquable, ils font preuve de motivation et ils voient les effets positifs qu'ils produisent.

J'aimerais aussi parler brièvement de la transition de la mission.

● (1620)

[Français]

Le mandat des Forces canadiennes en Afghanistan prendra fin dans neuf mois et, comme je l'ai affirmé, nous respecterons la motion parlementaire. Nous comprenons la consigne qui nous a été donnée. La mission de combat se terminera en juillet et nous nous retirerons

complètement de Kandahar d'ici décembre 2011. C'est une tâche imposante, mais je veux vous assurer que la planification de retraite des Forces canadiennes est déjà bien entamée.

[Traduction]

Nous continuerons d'assumer nos responsabilités, en collaboration avec nos partenaires de l'OTAN et de la FIAS, jusqu'à la fin de notre mission de combat, soit en juillet 2011. J'ai indiqué à nos effectifs que je tiens à ce qu'ils se concentrent plutôt sur les améliorations qu'ils peuvent apporter aujourd'hui même, demain et au cours des semaines et des mois à venir, jusqu'à la fin de la mission. Ce que nous visons à accomplir à Kandahar est une transition harmonieuse entre les Forces canadiennes et nos alliés qui permettra à nos partenaires, c'est-à-dire les autres ministères canadiens, les membres de la FIAS et les Forces de sécurité nationale afghanes, de continuer leur travail en profitant des progrès accomplis jusqu'ici.

Les responsables de la planification au Commandement de la Force expéditionnaire du Canada et au Commandement du soutien opérationnel du Canada travaillent à la planification de la fin de la mission depuis des mois en consultation avec toutes les nombreuses parties concernées. Leur planification déterminera ce qu'il adviendra de l'équipement dont nous disposons en Afghanistan. Une partie sera ramenée au Canada tandis qu'une autre sera acheminée vers des ateliers de réparation et de révision au pays et à l'étranger, selon ce qui sera le plus logique de faire. Si une analyse révèle que l'équipement est jugé excédentaire, nous nous en départirons. Nous sommes déjà bien avancés dans l'élaboration d'un plan qui est logique et qui s'appuie sur les autorisations requises et la surveillance appropriée afin de nous permettre de prendre les bonnes décisions en ce qui concerne notre matériel et notre équipement. En dernière analyse, toutes ces décisions seront prises de façon à garantir le meilleur rapport qualité-prix pour les Canadiens.

Bien sûr, le retour du matériel et de l'équipement posera un certain nombre de défis. Mais je peux affirmer que nos responsables de la planification ont travaillé très fort et je suis confiant que nous disposons d'un plan efficace. Nos opérations en Afghanistan ne seront pas touchées, et nous serons en mesure de respecter toutes les échéances établies en vue de la fin de la mission. Nous prévoyons actuellement transporter l'équipement peu prioritaire et de faible valeur par voie terrestre jusqu'à un port maritime, à partir duquel il sera transporté par navire. L'équipement sensible, comme l'équipement de communication, sera transporté directement au Canada par avion. Le reste de l'équipement sera aussi transporté par la voie des airs vers une installation en Europe, où il sera traité, nettoyé puis envoyé par voie maritime jusqu'à Montréal.

Nous sommes toujours en train de négocier avec des pays partenaires possibles. Il serait donc inapproprié de divulguer davantage de détails tant que les négociations ne sont pas terminées.

[Français]

En conclusion, monsieur le président, aucun facteur logistique ou facteur de positionnement ne modifiera le fait que je m'attends à ce que les Forces canadiennes continuent à faire progresser notre mission, et ce, jusqu'en juillet 2011. Nous serons prêts à intervenir ailleurs au Canada et dans le monde lorsque le gouvernement nous le demandera.

•(1625)

[Traduction]

Les Forces canadiennes et nos partenaires civils ont fait des sacrifices énormes et ont apporté une contribution majeure en Afghanistan depuis 2001. Le gouvernement de l'Afghanistan, le peuple afghan, nos alliés de l'OTAN et nos partenaires de la FIAS leur en sont reconnaissants. Nos militaires poursuivent leur excellent travail, et je ne peux que me sentir très fier d'eux.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Je vous remercie tous de vos exposés.

Pour la première série de questions, tous les partis pourront faire des interventions de 10 minutes.

Nous commençons par le Parti libéral. Monsieur Rae, je crois savoir que vous partagerez votre temps avec M. Wilfert. Vous avez la parole.

L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.): C'est exact, monsieur le président. Merci.

Pour commencer, et même si cela entame le temps qui m'est imparti, je tiens à exprimer notre appréciation au général Natynczyk.

En particulier, général, je sais que vous continuerez de transmettre aux militaires, malgré ce qu'ils peuvent entendre des politiciens à l'occasion, à la Chambre des communes, que nous les soutenons dans leurs efforts, nous faisons de notre mieux pour témoigner de leur esprit de sacrifice et de notre fierté à tous, comme Canadiens. Cette fierté n'a rien à voir avec la partisanerie et il serait mesquin pour quiconque de le prétendre.

Et c'est avec beaucoup d'émotion que je dis à quel point nous avons tous été frappés, lors de notre dernier voyage en Afghanistan, par le courage ainsi que par la très grande compétence de nos militaires et je tiens à exprimer cette fierté sincère que nous avons eue, comme Canadiens, de constater qu'en Afghanistan, tous ceux que nous rencontrions avaient adopté une façon de faire canadienne. Qu'il s'agisse de militaires ou de civils, qu'il s'agisse de diplomates, ou de brigadiers, de colonels ou de simples soldats, peu importait. Cela nous a tous frappé, et a suscité une grande fierté pour le travail qui se fait là—bas.

Et c'est en raison de cette fierté et de la compétence constatée que j'ai été étonné par la crise des relations avec les Émirats arabes unis, qui a évolué semble—t—il au fil de nombreux mois.

Ma première question s'adresse à M. Cannon. Depuis l'arrivée de l'ambassadeur des Émirats arabes unis plus tôt cette année, combien de fois a—t—il eu l'occasion de le rencontrer en privé, pour discuter des préoccupations ou des problèmes qui se rapportent non seulement aux droits d'atterrissage dont il a beaucoup été fait état, mais à d'autres questions se rapportant aux visas et à nos relations avec les Émirats.

Le ministre peut—il nous dire combien de fois il a rencontré l'ambassadeur?

Le président: On invoque le Règlement.

L'hon. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Je sais que le ministre sait très bien ce qu'il a à faire, mais je rappelle aux membres du comité et aux témoins que toute discussion au sujet d'interaction précise entre le gouvernement des Émirats arabes unis et celui du Canada ne doit pas être rendue publique.

L'hon. Bob Rae: Je ne pense pas que le sceau du secret s'applique au nombre de rencontres que le ministre a eu avec quelqu'un.

Le président: Non, ça va.

L'hon. Laurie Hawn: Je comprends.

Le président: Vous avez la parole, monsieur le ministre.

L'hon. Lawrence Cannon: Monsieur le président, monsieur Rae, je pense que la question d'importance, ici, c'est celle des relations entre le Canada et les Émirats arabes unis. Nos relations sont solides. Elles comprennent une coopération sur les questions commerciales, politiques, économiques, militaires et aussi celles qui se rapportent à la sécurité régionale. Les EAU sont actuellement le marché d'exportation le plus important pour le Canada au Moyen-Orient et dans la région du Nord de l'Afrique. Le volume des exportations a dépassé 1,3 milliard de dollars en 2009, ce qui en fait notre dix-septième marché d'exportation. Environ 125 entreprises et organisations canadiennes sont présentes aux EAU. Les conseils d'entreprises canadiennes aux EAU comptent plus de 250 membres et plus de 27 000 Canadiens vivent et travaillent aux Émirats.

Voulez-vous bien m'écouter, monsieur Rae? J'ai parlé à mon homologue, et nous nous sommes convenus de la nécessité de préserver la solidité de nos relations bilatérales, et de ne rien faire pour les compromettre.

L'hon. Bob Rae: Vous n'avez pas répondu à ma question, monsieur Cannon.

L'hon. Lawrence Cannon: Je vous ai répondu en disant...

L'hon. Bob Rae: Non, vous n'avez pas répondu. Je vous ai posé une question précise, parce qu'on m'a informé du fait que vous n'avez jamais rencontré l'ambassadeur en privé. Vous n'avez jamais eu de discussion avec l'ambassadeur. Aucune discussion n'a eu lieu aux hauts échelons de la diplomatie. Quand on me l'a dit, je n'arrivais pas à y croire, et je vous demande si c'est vrai.

•(1630)

L'hon. Lawrence Cannon: Mais je vous dis que j'ai rencontré son supérieur, le ministre. Est—ce clair? Je l'ai rencontré de nombreuses fois.

Personnellement, monsieur Rae, je préfère rencontrer le ministre des Affaires étrangères, qui est le patron, plutôt que l'ambassadeur.

L'hon. Bob Rae: Est—ce votre politique...

[Français]

L'hon. Lawrence Cannon: C'est le chef de la délégation.

L'hon. Bob Rae: Je comprends cela.

La politique de votre gouvernement est-elle de ne pas avoir de rencontre avec des ambassadeurs qui sont ici, à Ottawa? Est-ce la position du gouvernement du Canada?

L'hon. Lawrence Cannon: Ce n'est pas du tout le cas.

L'hon. Bob Rae: Ce n'est pas le cas, mais vous n'en avez pas rencontré.

L'hon. Lawrence Cannon: Monsieur Rae, je vous ai dit que j'ai rencontré le ministre des Affaires étrangères du pays. J'espère que vous comprenez qu'il détient probablement plus de pouvoir que l'ambassadeur.

L'hon. Bob Rae: Je comprends cela.

L'hon. Lawrence Cannon: C'est bien.

L'hon. Bob Rae: Cependant, j'aimerais savoir pourquoi c'est ainsi. Des efforts ont été faits pour organiser des rencontres afin de résoudre un problème qui dure depuis longtemps. Ce n'est pas un problème récent, et on comprend tout à fait que la décision du gouvernement de ne pas accorder de prolongation des activités à la base militaire cause, c'est clair, des problèmes pour le gouvernement canadien, pour les Forces canadiennes et pour les alliés à l'OTAN. On ne peut pas le nier, alors pourquoi ne pas avoir des rencontres spécifiques?

L'hon. Lawrence Cannon: Monsieur Rae, encore une fois, je vous répète que j'ai rencontré le ministre. Je ne discuterai pas ici d'aspect opérationnel, je vous dis que nos relations sont robustes, nos relations sont bonnes, et nous continuons d'entretenir d'excellentes relations. Vous me demandez, d'une façon très simpliste, le nombre de fois où j'ai rencontré quelques personnes ou quelques individus. Je vous dis que j'ai rencontré le ministre des Affaires étrangères de ce pays à de nombreuses occasions.

[Traduction]

L'hon. Bob Rae: Je cède la parole à M. Wilfert.

Le président: Allez—y, monsieur Wilfert.

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux ministres. Merci aussi à vous, général, d'être ici.

Cette motion a été déposée manifestement pour répondre aux préoccupations relatives à la fermeture du Camp Mirage et à ses incidences. Je ne veux pas parler de questions opérationnelles, mais encore une fois, monsieur le ministre MacKay, c'est quelque chose de très important étant donné la planification qui précède cette fermeture.

Le général disait qu'il voulait que la transition se fasse sans heurt. Pourriez-vous d'abord confirmer la date de la fermeture du Camp Mirage, soit le 5 novembre?

L'hon. Peter MacKay: Oui, c'est la date de la fermeture.

L'hon. Bryon Wilfert: Respecte—t—on le calendrier?

L'hon. Peter MacKay: Oui.

L'hon. Bryon Wilfert: Si la fermeture a bien lieu le 5 novembre, comment une transition sans heurt est-elle possible quand on ferme un élément aussi important de nos opérations? Pourriez-vous nous dire quelles sont les options et leurs conséquences éventuelles, tant en termes de coût que d'effet sur le personnel? Nous voudrions certainement avoir une discussion concrète sur la suite des choses.

L'hon. Peter MacKay: Bien entendu.

Merci pour la question. Dans toute prudente planification militaire, on prévoit les impondérables et si il y a une chose que j'ai compris et appris à respecter au sujet des Forces canadiennes, c'est leur incroyable capacité d'adaptation aux circonstances. On s'efforce continuellement de planifier et d'adapter les plans en cas de changement des circonstances.

Ce dont nous parlons, évidemment, c'est du retrait qui se produira dans neuf mois, à partir d'un autre lieu, un autre Camp Mirage, pour ce qui est du transport ou de la transition pour une bonne part du matériel que nous avons là—bas. Il faudra le faire à partir d'autres emplacements.

On peut aussi dire que dans le cadre de cette transition ou cette réduction des opérations, comme le disait le général Natynczyk nous aurons l'aide précieuse de nouveau matériel, soit les C-17, qui nous permettent de transporter de grandes quantités de matériel et de

grosses pièces d'équipement. Cet avion C-17 est une bénédiction, tant en raison de son excellence opérationnelle en Afghanistan que lors d'opérations d'aide humanitaire dans des endroits comme Haïti ou la Jamaïque.

Nous avons donné aux Forces canadiennes un nouveau matériel: de nouveaux avions de transport, les Chinook, les UAV, le matériel lourd, les camions, les chars et l'artillerie. Tout ce nouveau matériel sera ramené au Canada par une route de remplacement, sans passer par les EAU.

● (1635)

L'hon. Bryon Wilfert: Vous pouvez donc nous assurer, monsieur le ministre, que cette transition sans heurt se fera bien?

L'hon. Peter MacKay: Volontiers.

L'hon. Bryon Wilfert: Deuxièmement, monsieur le ministre, au sujet des incidences, vous avez parlé des C-17. Je crois certainement que notre comité devra un jour, probablement à huis clos, se pencher sur ce qu'ils coûtent, par rapport à ce que cela aurait coûté sans la fermeture du Camp Mirage. Nous avons certainement constaté la difficulté des relations avec les EAU au cours des derniers mois...

Le président: Veuillez conclure.

L'hon. Bryon Wilfert: ... il nous serait donc très utile à un moment donné, de savoir quelles auront été les incidences sur les coûts. Et je veux bien croire sur parole le général et certainement vous, monsieur le ministre, quand vous dites que la transition se fera sans heurt, puisque c'est absolument crucial.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Bachand.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Je veux souhaiter à mon tour la bienvenue aux deux ministres et au chef d'état-major. J'ajouterais aussi, pour m'être rendu en Afghanistan à de multiples reprises et à voir évoluer et avoir vu évoluer les troupes canadiennes, qu'en effet, elles font un travail absolument exemplaire. J'en profite d'ailleurs, monsieur le président, pour souhaiter bonne chance au Royal 22^e Régiment. Comme le chef d'état-major le sait, je suis moi-même membre du Royal 22^e Régiment, je me suis entraîné avec ses troupes, et c'est un régiment dont nous sommes très fiers au Québec. On va donc leur souhaiter bonne chance.

À présent, après les fleurs, voici le pot. J'entends le même refrain, monsieur le président, depuis six ou sept ans. Les termes employés sont presque toujours les mêmes. Je n'en ai « listé » que trois: « priorités du gouvernement », « évolue positivement », et, dans ce cas, on fait référence au document qui nous est présenté. On a aussi souvent entendu dire qu'il y a « des progrès qui sont réalisés et qu'on est rendus à un point tournant positif qui fait que dorénavant, ça va aller mieux ».

J'ai entre les mains une étude du Center for Strategic and International Studies qui dit à peu près exactement le contraire de ce que vous venez de nous dire. Je vais décrire des *slides*, des tableaux, qui viennent quand même handicaper sérieusement votre point de vue. Les renseignements que j'apporte ne proviennent pas de « deux de pique », ce sont des documents provenant de la FIAS — la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan —, de l'OTAN et de l'Afghanistan NGO Safety Office. Je vais vous décrire les sept ou huit tableaux que j'ai en ma possession, qui démontrent exactement le contraire de ce que vous dites.

Au sujet de l'escalade de la guerre, on constate que les mines, les engins explosifs, les embuscades, les tirs de mortiers, les tirs de missiles, c'est en forte progression. Depuis 2004, il y a une progression et cela continue d'augmenter.

Une autre tableau s'intitule : « La FIAS annonce que le temps nous manque ». À l'intérieur, monsieur le président, il y a des tableaux de 2005, 2007 et 2009 où on voit que les *kinetic incidents*, c'est-à-dire ceux où il y a des explosions, etc., ont beaucoup augmenté en Afghanistan pour se produire presque partout sur le territoire en 2009.

Le titre du suivant est : « Où le combat se déroulait en 2009 ». Il y a des *spots* rouges pour indiquer les zones de combat et elles couvrent une partie très importante de l'Afghanistan.

Le tableau « Influence et capacité des insurgés par district » contient des *spots* rouges et orange qui illustrent l'influence des talibans en Afghanistan et ils couvrent plus des trois quarts de l'Afghanistan. Alors, ce ne sont pas tout à fait des progrès extraordinaires.

J'ai un autre tableau au sujet des attaques lancées mensuellement, c'est en constante évolution. Il y en a eu 387 par mois en 2006, et 1 319 attaques mensuelles en 2010. Ça ne va pas bien du tout.

Un autre tableau traite des incidents provoqués par des engins explosifs improvisés en Afghanistan, et à la fin de 2009, la courbe monte directement vers le haut. Donc, ça ne va pas du tout.

Il y a aussi le nombre d'attaques par régions, 963 dans le Sud de l'Afghanistan en 2008, comparativement à 2 570 attaques en 2010 dans cette même région.

Le nombre des membres des forces de la coalition tués en action est en train d'exploser aussi.

Expliquez-moi pourquoi, depuis tout ce temps — et les tableaux remontent à 2004 —, nous avoir dit que tout est formidable, que tout va bien, alors que les tableaux démontrent le contraire. Le Center for Strategic and International Studies est reconnu internationalement, et je crois que les documents de références sont valables. Expliquez-moi pourquoi vous avez toujours vos lunettes roses depuis 2004?

•(1640)

[Traduction]

L'hon. Peter MacKay: Quelle est la date de cette étude?

[Français]

M. Claude Bachand: Tout cela a été présenté à Ottawa le 5 octobre 2010.

[Traduction]

L'hon. Peter MacKay: Je n'ai pas pris connaissance de ce rapport en particulier. Et monsieur le président, j'en ai un entre les mains en date du 12 octobre. Il y est question des tendances de l'opinion publique et des implications stratégiques. Ce rapport corrobore essentiellement ce que nous avons pu constater et ce que l'on nous a rapporté en Afghanistan.

Personnellement, j'aurais tendance à croire sur parole les gens qui sont demeurés pendant une assez longue période de temps sur le terrain en Afghanistan. Par exemple, Tim Martin, le représentant du Canada à Kandahar qui vit là où est déployée l'Équipe de reconstruction provinciale juste à l'extérieur de la ville de Kandahar, à l'extérieur de la base. Par exemple encore, notre ambassadeur, qui va fréquemment de Kaboul à Kandahar et qui est en contact régulier non seulement avec nos fonctionnaires mais également avec les Afghans et ses homologues au sein de la mission de la FIAS. Je tiens à signaler les efforts du gouverneur Wesa, qui, même s'il est né en

Afghanistan, est en fait un citoyen canadien. Il a beaucoup travaillé à l'Université de Colombie-Britannique dans le domaine de l'agriculture et il a apporté une contribution exceptionnelle. Lui-même et sa famille courent des risques énormes dans les villages et les villes de la province de Kandahar, dans le district qu'il représente et il fait un travail remarquable au nom de notre pays et dans l'intérêt des Afghans afin de susciter en eux la confiance dans leur propre gouvernement et dans les efforts consentis par la communauté internationale.

Oui, il y aura des rapports et il y aura un suivi constant. Comme je l'ai dit, nous nous en occupons également. Certains des mêmes éléments figurent dans le rapport trimestriel qui décrit les priorités canadiennes que nous avons cernées: la vaccination des enfants et l'édification de l'infrastructure en Afghanistan, comme le barrage Dahla. Ce projet a eu un impact colossal dans des régions comme l'Arghandab où nous avons alimenté des oueds et fait circuler l'eau et amené l'électricité. Les lumières brillent dans les villages, et c'est littéralement la première fois depuis des siècles, dans certains cas. Il y a également du travail fait auprès des femmes pour leur donner la capacité de créer et de gérer leurs propres entreprises. Dans le district de Dand, l'instruction commence à être dispensée et il s'y trouve 26 écoles; nous devons essayer de réaliser les mêmes progrès au Panjwai.

Si tout cela peut être accompli, monsieur le président, c'est grâce à la sécurité assurée par des militaires courageux, hommes et femmes, des pays de la coalition. Les Canadiens peuvent compter pleinement sur les membres des Forces canadiennes, en collaboration avec tous les gouvernements partenaires et les Afghans car nos militaires sont fermement engagés à maintenir une sécurité durable et à ce que des projets de développement et de reconstruction portent leurs fruits d'un bout à l'autre du sud du pays.

En outre, le gouvernement afghan s'implique davantage, ce qui est un signe très encourageant. Le président Karzaï, comme l'a dit le ministre Cannon a participé à une consultation dans la région d'Arghandab et il y a rencontré des centaines de personnes. Il est de plus en plus évident que les participants à cette consultation se rendent à l'évidence. Les Afghans acceptent maintenant le fait que les talibans ne reprendront pas le pouvoir. Je pense qu'on voit là également une évolution de l'attitude du public. C'est ce que révèle cette enquête, la plus récente, menée en Afghanistan par le personnel du SHAPE de l'OTAN. On y signale des signes très encourageants en ce qui concerne l'attitude du public et la confiance qu'il témoigne à l'égard de la situation en Afghanistan.

Pour ma part, je suis peut-être optimiste. Mon ami peut choisir de ne pas l'être, mais je sais que les efforts consentis sont colossaux. Je sais qu'il y a encore du travail à accomplir et je suis extrêmement encouragé par les efforts consentis par les Canadiens à tous les niveaux.

En outre, j'invite mon ami à faire preuve d'ouverture d'esprit à l'égard d'autres rapports qui ne seraient pas conformes à celui auquel il se réfère.

•(1645)

Le président: Il vous reste une minute.

[Français]

M. Claude Bachand: Pour conclure, monsieur le président, il me semble bien dommage qu'on nie la réalité. J'ai ces tableaux qui proviennent de l'OTAN et j'en ai montré huit aujourd'hui. Par contre, j'en ai une cinquantaine d'autres en ma possession au sujet d'autres enjeux importants en Afghanistan, dont ceux de la réaction des gens face au manque de sécurité, de la situation par rapport à l'opium et à l'héroïne. On a un ensemble de tableaux qui disent exactement le contraire de ce que vient de me répondre le ministre de la Défense.

Je veux bien croire que l'ambassadeur et ceux qui sont là-bas disent la vérité, je ne dirai jamais que c'est faux, mais j'ai des statistiques, des tableaux, qui disent complètement le contraire.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Obhrai, vous avez la parole.

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC): Merci, monsieur le président, et merci monsieur le ministre d'être venu.

Tout d'abord, au nom de mes collègues de ce côté—ci, je voudrais demander au général Natynczyk et au ministre d'exprimer notre gratitude à nos forces présentes en Afghanistan pour l'accueil remarquable qu'elles nous ont réservé sur le plan de la sécurité et de l'hospitalité. On a veillé à ce que nous puissions nous faire une excellente idée de la situation. C'était l'une de nos meilleures visites, malgré tous les défis, et nous savons que nos forces doivent relever des défis à cause de la situation en général.

Je vais dire les choses très simplement: il s'agit d'une zone de combat. Il faut se rendre sur le terrain pour comprendre qu'on est sur les lieux d'un conflit. Il ne s'agit pas d'une destination touristique. Nous avons été très fiers de ce que nos militaires accomplissent et au nom de tous mes collègues, je tiens à les remercier pour leur excellent travail.

Gén Walter Natynczyk: Merci, monsieur.

M. Deepak Obhrai: Maintenant, s'agissant de notre présence en Afghanistan — et nous y sommes depuis un certain temps — et des rapports trimestriels qui signalent les progrès réalisés là—bas, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères à propos du classement publié hier à Berlin indiquant que l'Afghanistan est le deuxième pays le plus corrompu au monde.

Les Canadiens s'inquiètent énormément du fait que notre mission de combat prend fin en 2011, alors que nous demeurerons sur place pour des missions de développement. Les Canadiens veulent qu'on leur dise où l'argent destiné à l'aide internationale est déployé et s'il est dépensé sciemment. Monsieur le ministre, vous pouvez peut-être nous dire quelque chose à ce propos.

L'hon. Lawrence Cannon: Eh bien, chers collègues, ces rapports trimestriels manifestement aident à expliquer où les dollars sont dépensés et à quelles fins, ce qui contribue à la reddition de comptes et à la transparence. Mon collègue a fait état des progrès réalisés dans les projets qui constituent nos fleurons, notamment le barrage Dahla et l'éradication de la polio. Soit dit en passant, si vous vous reportez au rapport, vous constaterez d'emblée qu'il y a eu d'énormes progrès dans ces deux cas—là.

Il y a également eu des progrès pour ce qui est de la construction d'écoles afin de permettre aux jeunes filles de reprendre leurs études. Comme vous le savez, 2,2 millions de femmes fréquentent dans les écoles. C'est une chose qu'on avait omis de signaler auparavant.

Je pense qu'à la lecture de ces rapports trimestriels, on constate qu'il y a une impulsion, que les dollars canadiens — que l'argent des

contribuables canadiens dont le gouvernement se sert pour le développement et l'aide est utilisé à bon escient... Le Chef d'état-major de la Défense a rappelé le travail important accompli pour entraîner les forces de sécurité et les membres de l'Armée nationale afghane. Ces dépenses sont de quoi susciter la fierté des Canadiens.

En conclusion, je vous dirai que non seulement j'ai participé à la Conférence de Kaboul mais également à celle de Londres, que j'étais présent à l'inauguration du président Karzaï qui, à cette occasion, s'est engagé à s'occuper de toute cette question de corruption. Il s'est engagé personnellement, et il a engagé son gouvernement, à donner priorité à cette situation. Inutile de vous dire, que les membres de l'OTAN de même que les membres de la FIAS surveillent de près l'évolution de la situation.

Cependant, je tiens à rassurer les Canadiens. L'argent de leurs impôts qu'ils versent au gouvernement fait l'objet d'une reddition de comptes et nous nous assurons qu'il est optimisé grâce aux renseignements que nous fournissons ces rapports trimestriels.

• (1650)

M. Deepak Obhrai: Merci, monsieur le ministre.

Avant de poser la question suivante, je voudrais parler des Émirats arabes unis, qui ont suscité des questions de la part des membres de l'opposition auxquelles vous avez répondu en précisant que nous avons d'excellentes relations avec les Émirats. Le ministre MacKay l'a répété à plusieurs reprises, quand on l'interrogeait au moment où nous étions au Camp Mirage, que le gouvernement des EAU s'était très bien occupé des Canadiens. Vous les avez remerciés à plusieurs reprises. Aussi, il convient de remercier le gouvernement des Émirats d'avoir permis aux Canadiens d'utiliser le Camp Mirage et de signaler qu'ils ont été d'excellents hôtes.

L'hon. Peter MacKay: Monsieur Obhrai, vous avez tout à fait raison. Pendant plus de neuf ans, nous avons utilisé des installations militaires et également le port aux EAU et ce faisant, les Émirats ont grandement appuyé les Forces canadiennes qu'ils ont toujours traitées avec le plus grand respect et la plus grande dignité. Ils continuent au moment où nous nous apprêtons à quitter cette base. Il y aura une cérémonie de clôture pour remercier les Émirats et reconnaître l'appui qu'ils ont donné à nos opérations.

Je dois ajouter, qu'il ne nous en coûtait rien: on ne nous facturait pas pour l'utilisation des installations et du port. Nous leur en sommes reconnaissants et nous les remercions de leur amabilité et de l'appui très pratique et positif qu'ils ont fourni aux Canadiens pendant que nous étions là—bas.

M. Deepak Obhrai: Monsieur le ministre, je le sais parce que nous y sommes allés — il fait très chaud à Dubaï — et on nous a fourni de l'eau potable à titre gracieux... Le gouvernement des EAU s'est occupé de nous. Je me joins à vous pour le remercier.

Monsieur le ministre Cannon, quand on songe à notre mission d'ensemble en Afghanistan, peu de Canadiens se rendent compte des autres mesures que nous prenons, à part mener à bien des projets-vedettes, comme les écoles. Nous nous occupons également de stabiliser la région en collaboration avec le Pakistan. Il est indéniable que l'Afghanistan et le Pakistan qui ont une vaste frontière commune, doivent relever un grand défi. Pouvez-vous nous dire le rôle que le Canada joue pour garantir la stabilité dans cette région du monde.

L'hon. Lawrence Cannon: Merci de cette question, cher collègue.

Une initiative qui mérite d'être signalée... Eh bien, il y en a peut-être deux qui méritent d'être signalées sur le plan de la coopération régionale. La première est le processus de Dubaï. L'année dernière, j'ai eu l'occasion de m'adresser aux membres du comité, et j'ai signalé le travail que faisait le Canada pour établir un dialogue entre les autorités pakistanaïses et afghanes. Il est vrai qu'une vaste frontière sépare les deux pays mais la structure est inexistante et il n'y a pas moyen de gérer la frontière. Ainsi, dès le départ, nous avons invité les deux parties à s'entretenir et à reconnaître l'importance de cet aspect. Avec le temps, nous avons pu non seulement faire en sorte qu'un dialogue s'engage entre eux et également que des mesures soient prises qui aboutiront, à mon avis, à une meilleure gestion de la frontière entre les deux pays.

En outre, l'initiative concernant la prospérité de la frontière afghano-pakistanaïse a été prise à la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays du G8 qui s'est déroulée ici au mois de mars. Cette initiative a été lancée pour consolider les conditions économiques qui prévalent dans certaines régions du Pakistan.

La Banque mondiale parrainait certains projets de faisabilité entre les deux pays, soit une liaison ferroviaire entre deux localités ou encore des projets d'infrastructure routière. L'objectif d'ensemble en l'occurrence est de permettre aux habitants de ces régions d'atteindre la prospérité grâce à la croissance et au développement économiques et de sortir du marasme dans lequel ils se trouvent actuellement.

Les deux gouvernements ont adhéré à ce processus. Les deux gouvernements ont reconnu l'importance de travailler en collaboration pour consolider l'économie des régions frontalières afin d'éviter la dégénérescence propice à l'accueil des insurgés. Au contraire, il faut consolider l'économie de ces régions pour que leur population puisse y trouver des débouchés fiables et lucratifs.

• (1655)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au NPD, monsieur Harris, je vous prie.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps avec M. Dewar. J'utiliserai environ la moitié du temps.

D'abord, je remercie le général Natynczyk et les autres témoins d'être venus. J'aimerais vous dire que notre visite en Afghanistan en juin dernier a été véritablement révélatrice. Je pense qu'à l'instar de tous les membres de notre comité, j'ai été extrêmement impressionné par la qualité de nos forces armées: par leur compétence, leur professionnalisme et leur engagement à servir leur pays. Chacune des activités reflétaient le plus haut niveau de professionnalisme — et il en a été de même lors de notre rencontre avec l'ambassadeur Crosbie et d'autres intervenants.

Je pense que tous ceux qui étaient présents ont été particulièrement impressionnés par le travail de ceux et celles qui participent à la lutte contre les engins explosifs improvisés. Le courage extrême dont

font preuve ces personnes pour sauver les vies de leurs confrères soldats et des autres personnes qui utilisent les routes m'a frappé comme étant particulièrement révélateur. Je pense que les Canadiens ont bien des raisons d'être extrêmement fiers de leurs soldats: c'est —à—dire les hommes et les femmes qui servent dans les forces armées en Afghanistan et qui prennent des risques et font des sacrifices. Je voulais le signaler d'emblée.

Cela s'adresse également à vous, monsieur. En novembre dernier vous avez comparu devant le Comité de la défense, et je dois dire que vous avez présenté avec énormément de clarté les plans pour le retrait des forces de l'Afghanistan conformément à la motion parlementaire: c'est—à—dire la fin de la mission de combat en juillet et le retrait complet des forces d'ici la fin de décembre.

À ce moment—là, vous avez stipulé non seulement que la mission de combat allait prendre fin en juillet mais que juillet marquerait le début du retrait des forces, et ce, le plus rapidement possible. Je voudrais vous demander — votre déclaration d'aujourd'hui n'a pas été aussi précise, mais la question ne vous a pas été posée, je vous la pose donc — sommes-nous toujours engagés à affirmer qu'une fois que la mission de combat se terminera, nous retirerons nos troupes?

Évidemment, cela nécessitera du personnel pour... et le temps prévu pour rapatrier le tout, nettoyer le matériel et le charger est de six mois. Si vous allez faire ce que vous nous dites ici — poursuivre la mission telle qu'elle est jusqu'à cette date et sans réduire les opérations — c'est la période de temps dont vous auriez besoin. Mais êtes-vous toujours engagé à commencer à réduire les troupes immédiatement, et pourriez-vous nous donner des détails à ce sujet?

Gén Walter Natynczyk: Merci beaucoup pour cette question. D'emblée, la réponse est oui.

Permettez-moi de faire un petit préambule. D'abord, merci et merci à tous et à toutes pour les merveilleux commentaires sur les hommes et les femmes des Forces canadiennes. Je pense qu'on s'est rendu compte encore une fois, par le biais de cette expérience en Afghanistan, que nous ne le cédon en rien à qui que ce soit. Chaque homme, chaque femme et tout ce que nous entreprenons en tant que force, allant du simple soldat jusqu'au chef le plus haut gradé dans le théâtre des opérations, nous a permis encore une fois de faire preuve de nos capacités. Nous le savions déjà, mais nous l'avons encore une fois prouvé.

Encore une fois, merci beaucoup de la reconnaissance particulièrement que vous avez signalée à l'égard des responsables de la lutte contre les engins explosifs improvisés. Ils sauvent des vies quotidiennement, et vous avez pu constater qu'ils répondent à un nombre de cas absolument incroyables.

Nous travaillons toujours à la transition de la mission militaire l'été prochain. Je parle de mission « militaire », d'autres de mission de « combat ». Mais compte tenu de tout ce que nous faisons en tant que militaires — comme l'Équipe provinciale de reconstruction, la mission de formation, de soutien et de développement —, nous appelons cela la mission militaire. En qui a trait aux dates de transition, nous travaillons avec nos alliés, particulièrement avec le Commandement régional Sud, où se situe le Quartier général de la FIAS dans le sud du pays. Nous envisageons les mois de juin et juillet de l'été prochain pour ce qui est de respecter la motion parlementaire de quitter le pays d'ici la fin de 2011.

Voilà notre calendrier de travail. Nous ne connaissons pas encore exactement les dates réelles de transfert des divers secteurs de responsabilité étant donné que le Quartier général du Commandement régional Sud connaîtra sous peu un changement de direction, les Britanniques quitteront la barre et les Américains prendront la relève. Le nouveau commandant se rendra sur le terrain et élaborera ses plans et, par la suite au moyen des troupes dont il disposera il se penchera sur les détails relatifs à des régions, comme le district de Dand et le district de Panjwahi, que vous avez visités... il déterminera à quel moment le commandement de ces régions sera assumé par d'autres alliés de l'OTAN.

Nous travaillons donc toujours à la transition qui aura lieu pendant l'été 2011. La réduction des effectifs aura lieu aux mois de juin et de juillet 2011 et nous devrions quitter le pays d'ici la fin de cette année. Encore une fois, la logistique est toujours exigeante; c'est difficile dans cette zone. Nous avons vu comment certaines des routes en Afghanistan ont été interdites de passage au cours des derniers mois. Cela soulèvera des défis, si les interdictions se poursuivent. Mais, du point de vue de notre planification, nous visons la fin de 2011.

• (1700)

M. Jack Harris: Merci. Je passe la parole à M. Dewar.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Merci.

Je remercie les ministres et le général d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais m'adresser au ministre Cannon et poser la question que M. Rae avait commencé à soulever.

Je respecte, monsieur le ministre, vos observations au sujet des rencontres avec le ministre des Affaires étrangères, mais, je dois dire, si je peux donner un exemple, que si l'ambassadeur des États-Unis avait dit qu'il voulait vous rencontrer pour vous parler d'une question importante ayant trait aux relations — et étant donné qu'on a entendu les commentaires de tout le monde concernant la relation importante que nous avons avec les Émirats arabes unis étant donné qu'ils nous ont reçus gratuitement — répondriez-vous « Non, j'ai rencontré le secrétaire d'État Clinton, je n'ai pas besoin de vous rencontrer? »

J'ai du mal à croire que vous ne vouliez pas rencontrer l'ambassadeur Abdullah. Notre présence dans ce pays marquera son deuxième anniversaire en mars. Trouvez-vous qu'il soit raisonnable, si l'on doit avoir une véritable relation solide avec un pays aussi important que les Émirats arabes unis, de ne pas rencontrer leur ambassadeur?

Il y a par ailleurs d'autres questions qui ont soulevé mon attention. Il s'agit des visas. Il s'agit de protéger nos plates-bandes j'imagine. Je sais qu'il a été en mission auparavant en France. Il pouvait prendre le téléphone et parler au ministre Kouchner. Il pouvait parler au président Sarkozy. Mais lorsqu'il a été affecté ici, pour une raison quelconque, personne ne prend ses appels à l'autre bout du fil. J'aimerais comprendre pourquoi ce genre de traitement à l'égard d'une personne aussi importante que l'ambassadeur serait jugé comme étant satisfaisant.

L'hon. Lawrence Cannon: En faisant une comparaison avec les États-Unis, vous fondez votre question, monsieur Dewar, sur un raisonnement hypothétique. Cela dépend des circonstances ainsi que des enjeux. Vous parlez de relations diplomatiques à niveau élevé avec les Émirats arabes unis. J'ai des propos avec mon homologue sur des détails de ce genre de discussions en fonction, bien sûr, de la nature de ce qui doit être discuté et de la façon dont nous entrons en relation avec le corps diplomatique. Je rencontre les membres du corps diplomatique à intervalles réguliers ici.

Mais si vous voulez vraiment savoir si j'ai discuté de cette question particulière avec l'ambassadeur, eh bien non, cette question n'a pas été soulevée avec lui. J'en ai discuté avec le ministre des Affaires étrangères.

M. Paul Dewar: Mais ce que j'aimerais savoir c'est comment pourriez-vous soulever cette question avec l'ambassadeur si vous ne l'avez pas rencontré, et si je reviens à...

L'hon. Lawrence Cannon: Je n'ai pas...

M. Paul Dewar: Je reviens à...

L'hon. Lawrence Cannon: Monsieur Dewar, je n'ai pas rencontré l'ambassadeur parce qu'il n'était pas nécessaire de le rencontrer au sujet de cette question. Je le répète, j'ai discuté de ces questions avec le ministre des Affaires étrangères.

M. Paul Dewar: Mais régulièrement...

L'hon. Lawrence Cannon: Et régulièrement...

M. Paul Dewar: ... des enjeux surviennent. Il y a des enjeux qui vous ont manifestement échappé, et l'un d'entre eux porte sur l'accueil du Canada aux Émirats arabes unis en plus des enjeux concernant les visas et d'autres questions qui clairement doivent faire l'objet de discussions avec l'ambassadeur.

Je trouve surprenant et réellement étonnant que vous ne rencontriez pas l'ambassadeur. C'est quelque chose que je ne comprends pas monsieur le ministre.

• (1705)

L'hon. Lawrence Cannon: Je pense, monsieur Dewar, que vous devez être en mesure de reconnaître que les questions soulevées dépendent de leur degré d'importance... Dans certains cas, s'il s'agit de visas ces questions peuvent être traitées par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et par son personnel. En général, les ambassadeurs savent très bien à qui ils doivent s'adresser.

Ainsi, j'en reviens à ma première réponse: cela dépend des enjeux qui sont soulevés. Lorsque reçois des demandes de rencontre, nous les évaluons, et dans certaines circonstances je suis heureux de rencontrer l'ambassadeur, tandis que dans d'autres, ce sont des fonctionnaires de mon ministère qui peuvent le rencontrer. Tout dépend du niveau d'importance. Mais si vous parlez...

M. Paul Dewar: C'est une simple...

L'hon. Lawrence Cannon: Arrêtez de me couper la parole.

M. Paul Dewar: Je ne vous coupe pas la parole. J'ai seulement...

L'hon. Lawrence Cannon: Vous me coupez la parole.

M. Paul Dewar: Je suis désolé. Je vous ai très bien entendu.

L'hon. Lawrence Cannon: Continuez alors, si vous voulez...

M. Paul Dewar: C'est qu'il s'agit tout simplement de courtoisie que de recevoir les ambassadeurs. Ça relève purement de la courtoisie. C'est la façon canadienne de faire les choses. Et je suppose que si vous n'êtes pas en mesure de recevoir les ambassadeurs il devient très difficile de régler les problèmes qui surviennent.

L'hon. Lawrence Cannon: Ne soyez pas si ridicule, monsieur Dewar. Je rencontre régulièrement les ambassadeurs.

M. Paul Dewar: Mais pas celui-ci, pour une raison quelconque. Pourquoi?

L'hon. Lawrence Cannon: Je rencontre des ambassadeurs à intervalles réguliers, monsieur Dewar.

M. Paul Dewar: Mais vous n'avez pas rencontré celui-ci.

L'hon. Lawrence Cannon: Monsieur Dewar, je vous dis que selon les questions qui sont soulevées...

Le président: Très bien, merci beaucoup.

L'hon. Lawrence Cannon: ... nous discutons de ces questions.

Prenons M. Rae par exemple, lorsqu'il était premier ministre de la province de l'Ontario et qu'il faisait affaire avec la province de Québec, je sais qu'il a parlé avec M. Bourassa. Je le sais personnellement. Il ne s'est pas adressé au ministre, il ne s'est pas adressé à quelqu'un d'autre, il s'est adressé directement au premier ministre.

L'hon. Bob Rae: J'invoque le Règlement, monsieur le président — c'est un rappel des faits — M. Cannon évoque mon rôle en tant que premier ministre, et il indique qui j'ai rencontré. J'ai rencontré plusieurs ministres du Cabinet du premier ministre du Québec.

[Français]

J'ai rencontré Gérald Tremblay, je lui ai souvent parlé de questions de relations économiques. Vous avez tort, monsieur le ministre, ce n'est pas comme cela...

Le président: Monsieur Rae...

L'hon. Bob Rae: Vous ne faites aucunement preuve de la compétence canadienne, mais d'incompétence conservatrice.

[Traduction]

Le président: Je vous rappelle à l'ordre, monsieur Rae. Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

Nous passons maintenant la parole à M. Hawn, s'il vous plaît.

L'hon. Laurie Hawn: Merci, monsieur le président, et je veux remercier les témoins également.

Je vais essayer de m'en tenir aux affaires courantes.

Je m'adresse, par votre entremise, monsieur le président, au général Natynczyk, et j'aimerais revenir à ce que M. Bachand a mentionné en citant des statistiques, je pense qu'il est important de ne pas simplement citer des statistiques ordinaires, mais de bien comprendre ce qu'elles représentent et quelles sont les répercussions — nous avons parlé du nombre accru d'engins explosifs improvisés, de l'accroissement des attaques et ainsi de suite — nous avons dit que nous avons quatre fois plus de troupes alliées et 10 Kandaks sur le terrain à Kandahar, et des dizaines de milliers de soldats américains dans d'autres régions du pays. Quelles sont les répercussions découlant de la présence de tous ces soldats sur l'augmentation des incidents et découlant également du fait que nous nous confrontons davantage aux talibans?

Gén Walter Natynczyk: Je pense qu'il s'agit d'un enjeu fondamental.

Lorsque nous n'avions que la force opérationnelle Kandahar — c'est-à-dire uniquement des Canadiens, et même avant l'arrivée du premier bataillon américain — nous nous trouvions dans une petite zone fortement peuplée. Bon nombre d'entre vous ont visité les divers camps. Le Camp Wilson, qui est tout juste à l'ouest de Kandahar, abritait environ 250 soldats. À l'heure actuelle, ce camp compte plus de 3 000 soldats, et ils font des patrouilles dans l'ensemble de la zone ouest de Kandahar jusqu'au district de Zhari. Ils ne font pas que chasser les talibans de cette zone, ils s'y installent. Cela a évidemment accru le nombre de statistiques concernant les engins explosifs improvisés qui ont été trouvés, qui ont explosé et qui ont été neutralisés.

Il s'agit d'un enjeu fondamental: il faut disposer de suffisamment de troupes pour maintenir ses positions. Ce que nous constatons maintenant c'est que l'ajout des 12 000 soldats américains supplémentaires, et plus important encore l'ajout de 10 Kandaks supplémentaires ou 10 bataillons de l'armée afghane, plus la venue de policiers afghans mieux équipés, ce que tout cela a des incidences dramatiques sur ce qui se produit sur le terrain.

À court terme, cela se manifestera par l'accroissement des taux de violence. Je me souviens toujours d'une visite qui a eu lieu plus tôt cette année, au cours de laquelle j'ai soulevé cette question à l'attention d'autres ambassadeurs. Leur commentaire était le suivant: « Lorsque les troupes sont arrivées sur les plages de Normandie, la violence en France s'est accrue. » Le fait est que lorsqu'on a recours à un nombre semblable de soldats, on doit faire face à un niveau considérable d'activités kinétiques sur le terrain et, parallèlement, comme on peut le découvrir dans des sources d'information ouvertes auxquelles je sais que vous avez accès, un certain nombre de combattants talibans ont été retirés du champ de bataille ainsi que des chefs talibans d'importance considérable qui ont été retirés du champ de bataille non seulement en raison de la densité des troupes mais également en raison de tous les autres facteurs habilitants essentiels ayant trait aux renseignements et à la surveillance qui permettent aux soldats d'être intelligents et d'agir de façon précise et chirurgicale. Pour nous, réaliser une mission sans tirer un seul coup de feu est un succès. En réalité, cela a une incidence considérable sur le terrain.

Prenons le district de Dand. Je sais que vous avez déjà entendu des témoignages sur le district de Dand, situé au sud de Kandahar; nous avons parlé d'un village modèle il y a un an et demi. Nous avons dû combattre pour nous rendre dans le district de Dand, mais nous avons pu travailler avec un chef de district très doué et transmettre de l'aide au développement par le biais du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et de nos collègues de l'ACDI ainsi qu'avec l'aide de ce chef de district. Ainsi il a pu faire preuve de leadership et, aujourd'hui, le district de Dand est bien plus développé que bon nombre d'autres districts dans cette région. Lorsque le ministre a parlé des 26 écoles il songeait à ce district. Il y a deux ans il n'y en avait aucune; cette année il y en a 26 grâce à la forte densité de soldats présents.

La situation est similaire dans le district de Panjwai. C'est ce qui explique le changement considérable du contexte.

• (1710)

L'hon. Laurie Hawn: Merci beaucoup.

Je m'adresse maintenant au ministre Cannon par votre entremise monsieur le président. J'aimerais revenir à la question des élections. Évidemment, des élections libres sont une indication du progrès accompli, mais 1,3 million de votes ont été rejetés. Il s'agit d'un chiffre faramineux, est-ce un signe de progrès de voir qu'ils disposent d'un mécanisme en place pour faire cette sélection de façon appropriée?

En dépit des 1,3 million de votes rejetés, le taux de participation a été de 38,5 p. 100. Nous venons tout juste d'avoir des élections municipales dans certaines provinces. À Edmonton, le taux de participation était de 34 p. 100 et personne risquait de se faire tirer dessus. Ainsi, diriez-vous que le verre est à moitié plein ou qu'il est à moitié vide?

L'hon. Lawrence Cannon: Cher collègue, avant de tirer une conclusion, nous devons attendre de voir les résultats finaux. Nous comptons bien sûr sur les institutions électorales afghanes pour qu'elles relèvent les défis qui se présentent à elles, tout en faisant preuve de transparence.

Évidemment, nous félicitons le peuple afghan d'avoir organisé ces élections, d'avoir mené leur campagne et d'avoir voté dans des circonstances extrêmement difficiles. Rares sont les pays qui tiennent des élections lors desquelles le peuple doit voter dans des conditions de combat militaire.

Ils bâtissent clairement ces institutions. Oui, c'est une tâche ardue. Ils doivent persévérer. Nous attendrons de voir les résultats finaux, mais d'après l'analyse préliminaire, les résultats sont jusqu'à maintenant très prometteurs.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Dion.

[Français]

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Puisqu'il s'agit d'une de mes premières interventions au comité, j'aimerais profiter de cette occasion pour appuyer tout ce que mes collègues ont dit, général, à propos du professionnalisme et du courage de nos soldats. Nous sommes très fiers d'eux. Je l'ai dit de nombreuses fois, mais je voulais profiter de cette occasion pour le répéter.

Mais puisque je viens d'arriver au comité, ce que j'ai entendu me rend très perplexe. Si nos relations avec les EAU, comme le dit le gouvernement, sont excellentes, qu'arriverait-il si elles ne l'étaient pas? Je crois que personne ici ne pense qu'il est banal que nous ayons été expulsés de Camp Mirage quelques mois avant la fin de notre mission. Si c'est un ami qui nous a fait ça, il doit avoir de bonnes raisons.

[Français]

Ces raisons, monsieur le ministre, doivent être importantes. Vous avez dit que vous rencontriez les ambassadeurs quand c'était important. Si cette situation n'était pas importante, on peut se demander ce qui l'est.

L'hon. Lawrence Cannon: Monsieur Dion, j'aimerais simplement vous rappeler, à l'égard des propos que j'ai tenus, que nous maintenons en effet avec les Émirats arabes unis une relation excellente et robuste sur plusieurs plans. C'est tout à fait normal d'ailleurs, étant donné que c'est pour nous un partenaire important.

De plus, comme l'a mentionné mon collègue, nous n'allons pas commenter les éléments opérationnels. Par contre, il suffit de dire que lorsque nous discutons au nom du Canada, nous considérons les intérêts du Canada. Or, dans les circonstances, nous avons jugé que l'offre faite au Canada n'était pas dans le meilleur intérêt des Canadiens.

L'hon. Stéphane Dion: D'après ce que nous savons, les raisons pour lesquelles ce désaccord a eu lieu ne sont pas liées à des considérations opérationnelles sur le terrain, en Afghanistan. Il était question d'obtenir des droits de vol, d'atterrissage. On a entendu dire que vous défendiez plutôt le point de vue d'Air Canada, ce qui peut être très légitime, mais qu'il y avait aussi d'autres raisons, soit des questions de visas et autres choses du genre.

Il me semble que si ces raisons ne sont pas à caractère opérationnel, les Canadiens ont le droit de les connaître.

•(1715)

L'hon. Lawrence Cannon: Monsieur Dion, c'est ce que vous prétendez. De mon côté, je vous dis simplement que nous avons jugé que l'offre faite au gouvernement du Canada n'était pas dans notre meilleur intérêt.

L'hon. Stéphane Dion: Si ce n'était pas lié à des raisons opérationnelles, pouvez-vous s'il vous plaît nous dire de quoi il s'agissait?

L'hon. Lawrence Cannon: Monsieur Dion, vous avez commencé votre phrase par le mot « si », et je ne vais pas discuter des négociations que le gouvernement du Canada a engagées avec les Émirats arabes unis. Il suffit de dire que ce n'était pas dans le meilleur intérêt des Canadiens.

L'hon. Stéphane Dion: Confirmez-vous que c'est aussi lié à l'octroi de droits relatifs à des vols?

L'hon. Lawrence Cannon: Je ne le confirme ni ne l'infirme.

L'hon. Stéphane Dion: Si ce n'est pas lié à des raisons militaires, pourquoi ne voulez-vous pas en parler?

L'hon. Lawrence Cannon: Comme je vous l'ai dit, je n'ai pas du tout l'intention de discuter des négociations que le Canada mène avec d'autres pays.

L'hon. Stéphane Dion: Vous parlez de négociations. Est-ce à dire qu'à quelques jours de la fin de notre entente sur le Camp Mirage, il serait encore possible que le gouvernement des Émirats arabes unis change d'avis? Sommes-nous maintenant devant un fait accompli ou y a-t-il encore des négociations?

L'hon. Lawrence Cannon: Le général et chef d'état-major vous a clairement indiqué que la procédure de transfert était bien engagée et que nous allions atteindre nos objectifs à cet égard.

L'hon. Stéphane Dion: Donc, il n'y a plus de négociations.

L'hon. Lawrence Cannon: Voilà.

L'hon. Stéphane Dion: S'il n'y a plus de négociations, pouvez-vous nous parler des aspects qui ne relèvent pas des problèmes d'opérations militaires sur le terrain?

L'hon. Lawrence Cannon: Non, je ne vous parlerai pas de ça. Il suffit de vous dire que nous avons pris des décisions dans le meilleur intérêt des Canadiens.

L'hon. Stéphane Dion: Donc, on n'apprendra rien de votre part sur des questions qui n'ont rien à voir avec la sécurité militaire. Vous poussez le secret jusqu'à ça.

L'hon. Lawrence Cannon: Je vous dis que ce n'est pas dans le meilleur intérêt du gouvernement du Canada. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas accepté de poursuivre ces discussions.

L'hon. Stéphane Dion: Vous n'en avez jamais discuté avec l'ambassadeur des Émirats arabes unis?

L'hon. Lawrence Cannon: Non.

L'hon. Stéphane Dion: Vous trouvez cela normal?

L'hon. Lawrence Cannon: Monsieur Dion, ce n'est pas lui qui a été désigné comme étant le négociateur, par le ministre des Affaires étrangères du pays.

L'hon. Stéphane Dion: Vous avez fait une comparaison très bizarre tout à l'heure en rappelant que...

[Traduction]

Le président: Nous devons arrêter ici. Je suis désolé, votre temps est écoulé.

Allez-y, monsieur Dechert.

M. Bob Dechert (Mississauga—Erindale, PCC): Merci, monsieur le président.

Général Natynczyk, à titre de civils nous avons très rarement l'occasion de voir les Forces canadiennes en action. Le comité, comme vous le savez, y était en juin. Je veux réitérer ce que bon nombre de mes collègues ont exprimé ici. Nous avons vu des soldats très professionnels qui contribuaient réellement aux vies du peuple de l'Afghanistan et à la paix et la sécurité de la région, et de ce fait à la paix et à la sécurité du monde entier, y compris à l'intérieur de nos propres frontières. J'espère que vous pourrez faire part à vos troupes de la fierté immense des Canadiens à l'égard de ce qu'elles font en Afghanistan.

Gén Walter Natynczyk: Merci beaucoup.

M. Bob Dechert: Monsieur MacKay, vous avez dit que leurs efforts au nom des Canadiens font vraiment honneur au service et aux sacrifices de tous les anciens combattants qui les ont précédés, et sont à la hauteur du service militaire de notre pays dans l'histoire. Ayant constaté le professionnalisme de nos troupes, je partage certainement cette opinion, et je tenais à le réitérer.

Monsieur Cannon, je ne veux pas passer sous silence les excellentes équipes du ministère des Affaires étrangères, de l'ACDI, et des autres organisations canadiennes gouvernementales et non gouvernementales en Afghanistan. Elles contribuent également énormément aux vies des Afghans dans des conditions très difficiles. J'ai été très impressionné par tous ceux que j'ai rencontrés là-bas. Tous les gens d'autres nationalités faisaient l'éloge des Canadiens. Ils félicitaient les Forces canadiennes et les fonctionnaires canadiens de leur professionnalisme et de leur expertise. Tous les Canadiens devraient le savoir et en tirer une grande fierté.

Monsieur Cannon, nous avons entendu entre autres parler d'un programme mené par le gouvernement canadien visant à encourager la participation des femmes dans la gouvernance. J'ai été très encouragé d'apprendre qu'un grand nombre de femmes siègent au Parlement afghan. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet, et au sujet de la situation politique en Afghanistan de façon plus générale?

• (1720)

L'hon. Lawrence Cannon: Je vous remercie de votre question.

Laissez-moi d'abord répondre que oui, le personnel militaire canadien et les civils canadiens sont présents en Afghanistan, mais plus de 3 000 civils canadiens, et membres du personnel militaire sont partout dans le monde. Ils sont en Haïti, en Afghanistan — évidemment — et au Darfour, au Soudan. Ils participent à des initiatives menées par l'ONU, et nous sommes extrêmement fiers et heureux de ce que font nos membres.

Nous avons observé une amélioration de la situation des femmes en Afghanistan au cours des derniers mois. Comme vous le savez, nous travaillons à renforcer la sécurité dans les quartiers cibles en veillant à assurer une pleine participation de la communauté dans la sécurité des écoles grâce à des consultations avec des dirigeants des communautés et des aînés au sein du conseil municipal, la shura, un système établi par le ministère de l'Éducation.

Nous appuyons, bien sûr, une vaste gamme de projets visant à accroître les droits juridiques des femmes et leur accès à l'éducation, à la santé maternelle, au marché du travail, et à des postes de nature politique. Aujourd'hui, les Afghanes représentent 27 p. 100 des parlementaires élus. Environ 6 millions d'enfants fréquentent des écoles à l'échelle nationale, et comme je l'ai mentionné au départ,

environ 2,2 millions de ces enfants sont des jeunes filles. Plus de 290 000 femmes peuvent se prévaloir de petits prêts et de services d'épargne à l'échelle nationale. Le Canada continue de collaborer avec le gouvernement afghan et avec divers groupes afin d'améliorer les droits et la vie des femmes et des filles en Afghanistan.

M. Bob Dechert: Monsieur le président, j'aimerais partager mon temps avec M. Kerr.

Le président: Vous avez moins d'une minute. Allez-y, monsieur Kerr.

M. Greg Kerr (Nova-Ouest, PCC): C'est un bon partage. Merci.

Je tiens à réitérer tous les remerciements et les autres observations de ce genre.

Cette question s'adresse à un des deux ministres. Elle porte sur le renforcement des capacités dont on a tant discuté, à la fois en matière d'entraînement militaire sur le terrain, évidemment, et au plan de l'infrastructure et ainsi de suite.

Où en sommes-nous en matière de renforcement des capacités, et à quel moment pourrions-nous dire comme le public le dit souvent que les Afghans peuvent reprendre les commandes? Je sais qu'il s'agit d'une question rapide, mais j'aimerais bien obtenir une réponse.

L'hon. Peter MacKay: Je pense que je vais permettre au général Natynczyk de répondre à cette question, car elle porte plutôt sur une mesure militaire de la capacité.

Je peux vous dire que, comme l'a mentionné le général Natynczyk, les Kandaks ont démontré une compétence accrue à la fois dans la planification et l'exécution des tâches. À Kandahar en particulier, étant donné le niveau élevé de contacts avec l'ennemi, comme vous pouvez vous y attendre, la capacité se renforce pour des raisons de nécessité. Nous voyons les nombres s'accroître ainsi que le professionnalisme.

C'est aussi lié à la façon dont les Canadiens dirigent l'entraînement. Je pense que M. Rae a mis son doigt dessus plus tôt lors de sa déclaration préliminaire. On voit clairement le respect, la décence, la compréhension, et la sensibilité culturelle des Canadiens dans la façon dont nos militaires et nos policiers entraînent les Afghans...

Le président: Nous devons passer à autre chose...

L'hon. Peter MacKay: ... et on le remarque. Je pense que ces atouts nous permettent de communiquer plus rapidement les compétences et les outils dont les Afghans ont besoin pour assumer cette importante responsabilité qu'est la sécurité.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à M. Dorion du Bloc. Vous avez la parole.

[Français]

M. Jean Dorion (Longueuil—Pierre-Boucher, BQ): Messieurs les ministres et monsieur le général, on a commencé cette comparution par des exposés extraordinairement optimistes.

Cependant, mon collègue a apporté par la suite une étude effectuée par un organisme américain sérieux qui contredit totalement cette façon de voir les choses. L'organisme relève que, d'une année à l'autre et d'un mois à l'autre, il y a de plus en plus d'attentats, de plus en plus de pertes et, surtout, de plus en plus de territoires contrôlés par les talibans. Ces observations se rapprochent de celles d'observateurs sérieux, comme la journaliste Michèle Quimet de *La Presse* qui connaît bien le pays depuis plusieurs années.

Se peut-il que nous ayons été trompés pendant toutes les dernières années, qu'on en soit à un scénario semblable à celui du retrait des troupes américaines du Vietnam, entre 1973 et 1975, et qui a abouti à un effondrement, en très peu de semaines, du régime de Saïgon que ces troupes avaient laissé derrière elles?

Si c'était le cas, ça expliquerait peut-être les tentatives de rapprochement du président Karzaï avec les talibans. Peut-être, prévoit-il leur triomphe et essaie-t-il de sauver ce qu'il peut. Ça voudrait dire que tous les efforts, tous les sacrifices, toutes les vies sacrifiées depuis tant d'années l'auraient été en vain.

Y a-t-il des gens au ministère des Affaires étrangères et au ministère de la Défense nationale qui examinent, à tout le moins, cette hypothèse comme étant sérieuse? Et si oui, essaient-ils de voir comment on pourrait limiter les dégâts le plus possible?

• (1725)

[Traduction]

L'hon. Peter MacKay: Votre hypothèse se fonde sur des comparaisons apocalyptiques au conflit du Vietnam il y a plus de 50 ans. Je ne pense pas que les Américains — ni personne d'autre d'ailleurs — tirent des conclusions semblables.

De nombreux rapports ont été faits sur le suivi à la fois du niveau de violence et du niveau de confiance du public, comme nous l'avons fait dans notre propre rapport, où nous avons suivi les indicateurs de progrès en matière d'éducation, de vaccination des enfants, et d'investissement dans l'infrastructure. C'est dans ces domaines que nous contribuons de façon réelle et concrète au quotidien des Afghans. Ce sont, à mon avis, des signes avant-coureurs de progrès.

Il est difficile de quantifier l'espoir et l'optimisme du peuple afghan, mais soit dit en passant, comme je l'ai mentionné plus tôt, de plus en plus de preuves indiquent que les Afghans collaborent avec leurs propres forces de sécurité, déterminent les menaces et signalent l'emplacement des bombes. Les talibans eux-mêmes sont dénoncés, si je peux m'exprimer ainsi, lorsqu'ils présentent une menace aux villages et aux collectivités que nous nous sommes engagés à protéger, et nous collaborons avec les Afghans à cet égard.

Les rapports sur lesquels vous et M. Bachand vous êtes largement basés pour poser vos questions nous donnent un aperçu. Je pense aux paroles sages du général Natynczyk à propos de l'augmentation du nombre de soldats déployés dans le Sud de l'Afghanistan dans des endroits tels que Panjwai, où nous savons que les talibans sont profondément ancrés dans les collectivités. Il s'agit, après tout, de la patrie spirituelle de ce groupe terroriste. Il y a davantage de contacts car il y a davantage de soldats.

La référence à une recrudescence de la violence en France sur les plages de la Normandie est analogue. Je pense que nous pouvons en tirer des leçons historiques. Lorsque nous tentons de libérer des communautés et des villages et de participer à des opérations militaires pour nous débarrasser des talibans, des groupes tels que celui auquel vous vous référez évalueront inévitablement qu'il s'agit d'une augmentation de la violence, qui sera suivie on l'espère, du renforcement d'une paix et d'une stabilité durables.

Après que ces opérations de nettoyage aient eu lieu dans certains villages, nous pouvons réellement tenter de renforcer leur infrastructure, en leur demandant — comme le font les Canadiens, et il s'agit à mon avis d'un comportement uniquement canadien —

« Comment pouvons-nous vous aider? De quoi avez-vous besoin? Avez-vous besoin d'une école? Avez-vous besoin d'un nouvel établissement pour traiter les malades? Avez-vous besoin d'eau? Avez-vous besoin d'électricité? Quelles sortes de programmes pouvons-nous vous offrir? Avez-vous besoin de semences pour remplacer les cultures de pavot? »

Tous ces efforts qu'ont déployés les Canadiens...

Le président: D'accord. Merci...

L'hon. Peter MacKay: ... se matérialisent lorsque nous pouvons mettre en place les conditions garantes de succès; c'est-à-dire que nous réduisons la violence. Pour ce faire, dans certains cas nous collaborons avec les Afghans afin de...

Le président: Merci...

L'hon. Peter MacKay: ... faire respecter la paix. C'est exactement ce qui se passe, surtout à Panjwai.

Le président: Merci beaucoup.

Vous avez environ une minute et demie, monsieur Abbott.

L'hon. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, PCC): En une minute et demie, j'aimerais mentionner que je pense qu'à l'origine M. Manley et les autres pensaient que le comité pourrait réellement aider, plutôt que d'agir à titre de comité d'inquisition, comme c'est le cas plus qu'il ne faut aujourd'hui. Nous pourrions contribuer à la solution plutôt qu'au problème. Nous pourrions avancer plutôt que de reculer.

J'aimerais demander aux ministres ou au général de faire part au comité, très brièvement, d'une ou deux suggestions de ce à quoi vous vous attendez si le comité exécutait l'autre moitié de ses tâches, qu'il n'a jamais fait de tout son vécu. Si nous voulons remplir l'autre moitié de nos fonctions, c'est-à-dire suggérer ce que devraient dorénavant faire le gouvernement et nos forces armées, auriez-vous des idées ou des témoins à nous suggérer?

Une voix: Quinze secondes.

• (1730)

Le président: Un peu de silence, s'il vous plaît.

Quelqu'un veut-il...? Juste une conclusion, alors.

L'hon. Peter MacKay: Le ministère de la Défense nationale est ouvert à recevoir vos conseils.

Je voudrais remercier le comité pour le travail qu'il fait, pour l'intérêt personnel que tous les membres du comité ont montré en se rendant en Afghanistan, et plus important encore, pour vos observations positives et encourageantes au sujet des efforts de tous les Canadiens, militaires comme civils.

Je pense qu'il faut féliciter les membres du comité et le personnel. Vous faites tous partie de la même équipe. Nous voulons décrire exactement la situation en Afghanistan tout en montrant l'appui qui existe, je le sais, pour le travail important et non partisan que nous faisons au nom du Canada.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur le ministre Cannon, monsieur MacKay et général Natynczyk, nous vous remercions pour les renseignements précieux que vous nous avez donnés. Merci d'être venus au comité.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>